



1ère ligne:

No 1:

Les membres de l'association doivent respecter, promouvoir, défendre et arborer les couleurs du club.

No 2: Respecter les adversaires et les arbitres.

No 3: Respecter les éducateurs, entraîneurs et autres personnes d'encadrement.

2ème ligne:

No 4:

Respecter les lieux (siège, vestiaires, transports...)

No 5:

Buvette: Seules les personnes désignées pour gérer celle-ci, sont autorisées à servir, cuisiner ou encaisser. C'est seulement à la demande du responsable qu'un tiers pourra intervenir.

3ème ligne:

No 6:

En fin de 3ème mi-temps, quand les courbatures font que la lucidité et votre équilibre semblent plus hésitants, il n'est pas nécessaire d'en rajouter en prenant votre voiture. Le covoiturage a du bon.

No 7:

Débattre sereinement sur tous les sujets que cela soit sur des questions internes ou autres (politique...)

No 8:

Participer dans la mesure de vos possibilités aux événements et manifestations du club.

Charnière :

No 9:

Trouver, toujours dans la mesure de vos possibilités, des partenaires ou sponsors pour étoffer les finances et le fonctionnement du club.

No 10 :

Respecter les horaires et les rendez-vous. Prévenir en cas d'empêchement.

Trois-quarts :

No 11:

Faire bénéficier de ses compétences professionnelles ou sociales aux membres de l'association.

No 12 :

Créer du lien ou faire en sorte que ces liens se renforcent entre les différentes sections du club (seniors, école de rugby, Touch, Galochards)

No 13 :

Implication dans la transmission des valeurs sportives, affectives entre les générations.

No 14 :

Avoir l'ambition de ses rêves et les rêves de ses ambitions.

Même modestement, il faut savoir rêver...

Arrière :

No 15 : Cet article n'est ni un devoir, ni une recommandation.

Il s'agit d'un droit!

A l'arrière, sous les chandelles...Le président se fait fort de répondre personnellement et rapidement à tous les membres qui le souhaiteront, qu'il s'agisse d'un problème sportif, professionnel ou personnel, il sera toujours à votre écoute.